



MAIRIE DE PERREUX

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 19 septembre 2019

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	18
PRESENTS	15
VOTANTS	16
DATE DE CONVOCATION	
12 septembre 2019	
DATE D’AFFICHAGE	
Codification : 8.4	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le	
et publication du	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille dix-neuf, le **dix-neuf septembre**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le douze septembre deux mille dix-neuf** s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

**Etaient présents :** Jean-Yves BOIRE, Christian MATRAS, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Patrick DUCROS (arrive à 20h10), Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, André ALEX, Jérôme RACINE, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Samuel CATELAND Patricia PERRET (arrive à 20h15) et Julia WILMET.

**Absente avec excuse :** Maryline PHILIPPE-HENRIQUES donne pouvoir à Patricia PERRET

**Absents sans excuse (= sans pouvoir) :** Yvette HILMEYER-JOBERT-POLETTE

Antoine DUPIN

**Secrétaire élue pour la durée de la séance :** Christine VALADE

### **OBJET : 2019-037 : achat de la licence IV de la Bodega**

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver l'achat de la licence IV appartenant à Mme Agnès Poude pour un montant de 4 600 euros.

Cette licence IV était auparavant exploitée par Mme Agnès Poude sous l'enseigne la Bodega de la Source située 25 Place de la Fontaine à Perreux.

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **De racheter** la licence IV appartenant à Mme Agnès Poude pour un montant de 4 600 euros.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à signer tous documents et actes afférents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20190919-2019-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2019  
Affichage : 27/09/2019

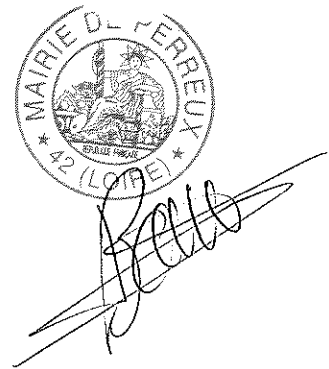
- **D'imputer** la dépense correspondante sur le compte 205 de la section d'investissement du budget général.

Ainsi fait et délibéré,  
Ont signé au registre tous les membres présents,  
Copie certifiée conforme,

**A PERREUX, le 25 septembre 2019**

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20190919-2019-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2019  
Affichage : 27/09/2019